

SOMMAIRE

Préface : Une alliance renouvelée	3
Message du Chapitre Provincial de France aux frères, aux sœurs et aux laïcs de la famille de l'Assomption	5
Le projet de Province (2005-2011) : des défis et des promesses	9
La mission d'Orient : pour un nouvel élan	13
Jeunes et vocations : appeler à suivre le Christ à l'Assomption	19
Laïcs-religieux : vers une alliance	23
Pèlerinages : emprunter de nouveaux chemins	27
Bayard : des ambitions confirmées	31
La mission de Valpré	33
Justice et paix : les défis de la mondialisation	35
Vœu concernant la présence de religieux à Conflans-Sainte-Honorine	39
Des communautés insérées dans des Églises locales	41
La formation initiale et permanente	45
Vers une Assomption européenne	49
L'animation de la Province	51
Nos ressources financières et leur gestion	53
Documents	59
La priorité de notre présence dans le monde des jeunes et au service des vocations	61

Pèlerinages : des horizons nouveaux pour l'Évangile	63
Bayard : des ambitions pour une mission	67
Pouvoirs délégués au Conseil de Province	77
Index	79

PRÉFACE

Une alliance renouvelée

Notre Dieu est le Dieu de l'Alliance. Il a voulu faire de nous des partenaires, des êtres qu'il a choisis pour travailler avec Lui. Notre consécration religieuse est un témoignage particulier rendu à cette alliance.

Les chapitres que nous venons de vivre, à Valpré et à Rome, illustrent d'une manière singulière l'Alliance qui traverse toute la Bible. Hommes de communion, nous le sommes, car nous avons une passion, l'unité. Comme Jésus, nous faisons nôtre cette prière : « Que tous soient un ! ». L'Assomption, plus que jamais, ne se résigne pas aux ruptures entre les confessions chrétiennes. L'œcuménisme reste un défi auquel nous prêterons nos énergies. Le dialogue interreligieux est une mission que nous acceptons également, car il contribue au rapprochement des hommes en abattant les frontières de l'indifférence et des préjugés. Nos fondations futures au Viêt-nam et au Togo seront des moyens concrets de répondre à cet appel de l'unité. La poursuite de notre présence dans la mission d'Orient, au cœur de l'orthodoxie, au milieu du monde juif ou musulman, est, là encore, un gage de notre volonté de travailler à la réconciliation.

Nous sommes aussi des croyants qui veulent partager leur foi au Christ Sauveur. L'Alliance dans laquelle nous sommes engagés avec le Christ nous pousse à chercher des frères et des sœurs avec qui partager cette joie d'être fils et filles d'un même Père. Nos chapitres nous invitent à proposer la foi à nos contemporains de manière encore plus audacieuse. Cela se vit en de nombreux lieux : paroisse, mouvements, auprès des

jeunes, dans nos maisons de retraite, en mission lointaine, dans les pèlerinages, dans la presse... Proposer la foi, c'est poursuivre la lutte qu'a menée le Père Emmanuel d'Alzon pour l'extension du Règne de Dieu en nous et autour de nous.

L'Alliance est aussi solidarité, notamment avec les plus faibles et les plus démunis. Comment manifester cet amour de prédilection pour les plus pauvres ? En ne cessant jamais de les impliquer dans notre combat pour la justice et pour la paix. Ils sont les garants de notre fidélité au Christ.

Toute cette ambition apostolique ne sera effective que si nous avançons résolument dans un autre chemin d'alliance, celui que nous souhaitons concrétiser avec les hommes et les femmes qui nous demandent de participer à la mission de l'Assomption. L'alliance laïcs-religieux nous fait entrer dans une dynamique nouvelle pour la mission. Osons donner un visage neuf à cette participation concrète de nos amis dans la vie de nos communautés apostoliques ! Ils attendent que nous leur ouvrons encore plus nos portes et nos cœurs.

Les textes capitulaires nous aideront à vivre avec une intensité renouvelée l'Alliance que nous avons scellée lors de notre profession religieuse. Ils ne supplantent ni l'Évangile ni la *Règle de Vie*, ils sont simplement des guides pour avancer dans la fidélité et dans la paix.

Benoît GRIÈRE a.a.
Provincial de France

MESSAGE DU CHAPITRE PROVINCIAL DE FRANCE AUX FRÈRES, AUX SŒURS ET AUX LAÏCS DE L'ASSOMPTION

Confiants dans la force de l'Esprit

1. Le Chapitre provincial s'achève, dans la chaleur de l'été. La moisson est riche et nous voulons, avant de clore ces travaux, la partager avec vous.
2. La session d'automne (21-28 novembre 2004) avait été un temps de labour et de labeur parfois aride. Il fallait chercher les chemins praticables ensemble et définir les dossiers importants, les lieux obligés de notre réflexion, là où nous pressentions pour la Province assumptionniste de France le rendez-vous de l'Esprit. Ce travail fut parfois austère.
3. Dans les mois qui ont suivi, chacun a pu reprendre la réflexion, et les échanges ont été multiples. Une maturation s'est opérée. Des commissions capitulaires ont poursuivi le travail : sur la formation, sur le projet laïcs-religieux, sur « Justice et paix » et notre engagement avec les pauvres, sur notre présence au cœur de l'Église locale.
4. Le Chapitre général, au mois de mai, a donné une vigueur nouvelle à l'ensemble de cette réflexion. Chacun a pu suivre ses travaux. Les trois grandes priorités qu'il a dégagées ont guidé les nôtres : la mission d'Orient, les fondations en Asie, les jeunes et les vocations. Traçant un projet de congrégation, il nous stimulait à faire de même pour la Province.
5. À l'automne, l'abondance des projets a pu donner le tournis à plus d'un. Ils étaient perçus comme un poids plus que comme un « projet ». En juillet 2005, l'horizon s'est tout à coup allégé.

Aucune alchimie particulière ni aucune magie dans ce changement, aucune cécité à laquelle nous aurions consenti pour mieux vivre. Nous avons le sentiment profond que le « trépied » défini au Chapitre général était solide. Assomptionnistes, nous sommes mus, en effet, par trois grandes causes : la communion, la proposition de la foi, la solidarité avec les pauvres. Tout projet peut être mesuré à l'aune de ces trois exigences. Elles tracent, rappelle le Chapitre général, un chemin de conversion.

6. La communauté apostolique, évoquée dans nos échanges comme fondatrice, l'internationalité que nous connaissons de fait de plus en plus, l'alliance avec les laïcs, telles sont les trois dimensions essentielles de cette conversion. Avec le Chapitre général, nous en avons volontiers parlé en termes de chemin d'alliance. Tous les autres projets qui nous mobilisent au quotidien sont des manières de mettre en œuvre notre charisme. Et en ce point d'intériorité, nos raisons de vivre puisent en eau vive et profonde.
7. Nous n'avons pas repris, dans le projet de Province, la liste de tous ces projets. Il n'était plus question de placer à tout prix sur la carte assomptionniste tous ces multiples points qui constituent la trame de notre Province, ni d'en revendiquer une quelconque priorité. Nous voulions plutôt retrouver la sève qui nous nourrit et nous porte.
8. Chacun de nous recevra le précieux document du projet de la Province. Ce n'est pas un papier, ce sont des mots destinés à éveiller notre espérance, pour nous permettre de vivre les mutations de notre temps avec la force et la simplicité de la foi.
9. Les séances d'élections, nombreuses, mais non fastidieuses, qui ont ponctué ces journées, ont permis de désigner un Conseil de Province renouvelé. Il nous représente dans notre diversité. Il a eu pour première tâche de valider, en dialogue avec notre nouveau Provincial, le Conseil dont celui-ci s'entoure pour réaliser la tâche qui lui est confiée. Il l'a constitué de façon à ce qu'il soit aussi proche que possible de tous dans la Province.

10. Au terme de ces journées qui ont été un temps de grâce, nous voulons partager avec vous quelque chose du souffle qui nous a portés. Nous avons eu la joie de travailler, accompagnés par le père André Brombart, présent au titre de sa nouvelle charge d'assistant général. Les Provinciaux de Belgique-Nord et des Pays-Bas étaient également présents. Leurs provinces constitueront à partir du 15 septembre 2005, avec la Belgique-Sud, la Province Europe du Nord. Nous sentons bien qu'un jour, nous ferons ensemble un pas nouveau. C'est en tout cas le même esprit qui nous porte.
11. Au cours des échanges fraternels et riches qui ont marqué ces quelques jours, la Province a refait ses forces. Avec vous, nous sommes prêts à reprendre la route, renouvelés, consolidés dans l'espérance. « Il est fidèle celui qui nous appelle, c'est encore Lui qui fera cela ! » (1 Th 5).

Valpré, le 14 juillet 2005

LE PROJET DE PROVINCE (2005-2011) : DES DÉFIS ET DES PROMESSES

12. Le projet de Province s'adresse à chacun d'entre nous, aux communautés et à la Province en son gouvernement. « Fidèles à la volonté du Père, nous voulons être solidaires des plus petits pour qu'advienne un monde plus humain. Disciples du Christ, nous voulons annoncer une parole d'espérance et de salut pour que la vie l'emporte sur la mort. À l'écoute de l'Esprit, nous nous reconnaissons appelés à la communion dans l'amour afin que le monde croie que Jésus est l'envoyé du Père » (CG, § 6).

Une identité forgée dans l'histoire

13. Notre identité assumptionniste est le fruit d'une longue histoire. Elle s'est façonnée par les réponses que nos frères aînés, dans la confiance et l'espérance, ont apportées aux défis du monde et de l'Église. Dans le passé, ces défis nous ont permis d'inventer de nouveaux chemins de mission. Ils ont engendré les traits du charisme assumptionniste rappelé par le Chapitre général : hommes de communion, proposant la foi et solidaires des pauvres. Ils ont stimulé notre capacité à travailler avec les congrégations féminines et les laïcs de l'Assomption en adoptant de nouveaux moyens d'évangélisation.
14. Aujourd'hui, notre mission est à repreciser pour les six années à venir (2005-2011). Le projet de Province doit nous permettre d'accueillir les décisions provinciales, communautaires et personnelles qui nous attendent. En effet, il nous faut des critères de discernement pour vivre dans la paix les mutations et les déplacements pour les prochaines années.

15. Notre projet se fonde sur la fidélité de Dieu à l'égard de notre Congrégation et sur l'espérance en l'avenir que Dieu nous confie. Ce que nous voulons faire sera nourri par ce que nous sommes. Ce projet de Province dit notre joie, notre fierté, notre chance d'être assomptionnistes aujourd'hui.

De nouveaux défis

16. En 2005, notre histoire nous rend sensibles à des appels précis : des laïcs veulent partager notre vocation assomptionniste, des jeunes, venus de France ou d'ailleurs, frappent à nos portes, de jeunes Églises sollicitent notre soutien (Viêt-nam, Togo, Chine). Quant à la mission d'Orient, elle réclame un nouvel élan.
17. Ces appels nous lancent un défi de formation et d'accompagnement. La diversité et la complexité culturelles de ces demandes sont de l'ordre du don pour le corps que nous formons mais elles révèlent également notre manque de formateurs. Elles manifestent les limites d'un corps vieillissant et en diminution, ainsi que les limites de nos communautés de plus en plus dispersées et parfois même essoufflées.
18. Ces appels jaillissent du monde dont nous sommes : un monde instable et blessé par l'individualisme, par la violence et l'exclusion, inquiet par la confrontation et la concurrence de modèles économiques et culturels, traversé par des quêtes spirituelles de toutes sortes. L'ampleur et le nombre de ces appels dépassent nos forces. Mais notre passion du Royaume est plus forte. Elle nous pousse sur des chemins d'action et d'innovation. Notre projet de Province veut être le cadre qui permet à notre vie de témoigner d'un monde que Dieu crée, aime et sauve.
19. Nous sommes convaincus que le moment est venu de nous mobiliser pour porter ensemble, chacun à sa manière et en fonction de ses possibilités, l'ambition de notre mission pour notre monde

et notre Église : former une génération d'assomptionnistes fondateurs, vivre une véritable alliance avec les laïcs dans la grande famille de l'Assomption, réussir l'internationalisation de nos communautés et de toute la Province, inventer de nouvelles formes de solidarité.

20. Ces défis sont autant de promesses de grâces pour la Province. Ce sont des chemins de conversion personnelle et communautaire qui suscitent des réponses vécues dans la foi et l'espérance au service du Royaume.

Quatre priorités

21. Des chantiers s'ouvrent, d'autres se poursuivent et d'autres encore sont à consolider ou à réorienter. Voici quatre priorités. Elles sont des orientations à mettre en œuvre dans les six ans à venir. Elles requièrent réalisme et audace, modestie et confiance et soulèvent notre enthousiasme.
 - a. Le Chapitre général fait de la mission d'Orient une priorité apostolique. Cette mission ravive notre désir d'unité dans la diversité. Elle aiguise notre goût de la prière et stimule notre recherche dans le domaine de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux. Il nous faut lancer une dynamique régionale sous l'impulsion de la Congrégation tout entière et permettre à nos héritiers de devenir de véritables fondateurs.
 - b. Les jeunes interrogent le type d'accueil que nous leur réservons, bouleversent souvent le fonctionnement communautaire. Un des défis majeurs est de trouver de nouveaux lieux et modes de présence auprès de ces jeunes, de permettre à des frères de prendre en charge leur accompagnement dans le cadre des maisons d'accueil et de discernement, des foyers et des activités pastorales. Le projet de l'auberge de jeunesse s'inscrit dans cette perspective. Dans

sa pastorale des jeunes, invitée à se déployer au niveau européen (Espagne, Europe du Nord), l'Assomption a le souci des vocations. C'est ainsi qu'elle manifeste son espérance dans l'avenir de l'Église et de la vie consacrée.

- c. Des demandes de formations et de fondations en Asie et en Afrique nous sont parvenues. Elles viennent ajouter de nouveaux horizons missionnaires à ceux qui nous sont déjà chers, tout particulièrement Madagascar. Le projet d'implantation de communautés dans ces continents ravive notre générosité et renouvelle notre élan missionnaire. L'enjeu est de taille : préparer l'inculturation du charisme de la vie assomptionniste sur place et susciter un caractère international plus grand au sein de notre Province.
- d. L'appel des laïcs nous surprend par sa diversité : demande de liens de convivialité avec les communautés, formation à l'esprit de saint Augustin et du Père d'Alzon, collaboration apostolique spécialement dans le domaine de la justice et de la paix. Certains réclament même la reconnaissance d'un lien institutionnel. Cet appel porte le désir d'une alliance. Nos communautés doivent s'ouvrir et se convertir à ces demandes et inventer les propositions concrètes pour que s'incarne cette alliance particulièrement dans le service des plus pauvres.

Afin que le monde croie que Jésus est l'envoyé du Père

- 22. Les textes votés par le Chapitre indiquent des chemins concrets pour répondre à ces appels. Nous les accueillons comme de véritables voies de conversion au Christ qui est Vie, Vérité et Chemin pour que nous devenions davantage des hommes de communion, proposant la foi et solidaires des pauvres.

LA MISSION D'ORIENT POUR UN NOUVEL ÉLAN

23. Le pape Benoît XVI, très vite après son élection, a réaffirmé l'importance de l'engagement œcuménique pour l'Église catholique. Notre Congrégation dispose en ce domaine d'une riche tradition avec la mission d'Orient. Encouragé par ces réalités, le récent Chapitre général a décidé de faire de la mission d'Orient une priorité qui engage toute la Congrégation (*cf. CG, § 46-50*).
24. La mission d'Orient reste enracinée dans la Province de France, mais la Congrégation tout entière est invitée à découvrir les richesses de cette mission et à contribuer à lui donner un nouvel élan pour mieux servir la grande cause de l'unité de l'Église. Le Chapitre général a proposé pour cela un certain nombre de moyens (*cf. CG, § 51-64*), qui ne sont pas repris exhaustivement dans le présent document.

Constats

25. Au plan géopolitique, les pays de notre mission d'Orient, à l'exception de la Russie et d'Israël, sont dans un processus d'intégration à l'Union européenne (Bulgarie, Roumanie et, depuis peu, Turquie) ou déjà membre de l'Union européenne (Grèce). Cela y favorise une consolidation de la démocratie. En Russie, au contraire, le régime devient de plus en plus autoritaire.
26. Au plan de la vie économique et sociale, l'adoption d'un modèle libéral provoque des changements brutaux, la précarité dans la vie quotidienne et de graves conséquences sur les mentalités et les mœurs.

27. Au plan religieux, les bouleversements en cours engendrent une montée de l'agnosticisme et de l'indifférence religieuse. Ceux-ci produisent des raidissements identitaires dans l'orthodoxie. Les Églises ne peuvent plus s'ignorer, mais les relations entre elles deviennent parfois plus tendues.
28. Dans notre mission en Orient, il faut noter, depuis 1999, un certain nombre de faits marquants qui soulignent autant nos forces que nos faiblesses :
- a. la béatification de nos trois frères martyrs en Bulgarie, qui a sensibilisé la Congrégation à notre présence en Orient et l'ensemble de l'Église à la mission de l'Assomption dans ces pays ;
 - b. le passage de relais des fondateurs en Roumanie à de jeunes frères du pays, mais aussi le départ de quelques frères sur lesquels on comptait ;
 - c. des paroisses de plus en plus internationales à Moscou et à Athènes ;
 - d. la diminution de notre présence en Turquie avec la reprise par les Jésuites d'Ankara ;
 - e. le développement de notre collaboration avec les sœurs Oblates qui ont maintenant une communauté qui travaille avec nous à Jérusalem ;
 - f. la disparition de la communauté liée au Centre d'études orientales de Nimègue aux Pays-Bas et la cession d'une partie de la bibliothèque de ce centre à la bibliothèque provinciale de Valpré.
29. Cette mission ne bénéficie pas actuellement des orientations ni des moyens nécessaires.

Convictions

30. Notre Congrégation porte dans ses gènes le souci de l'œcuménisme. Même s'il est difficile de promouvoir l'unité chrétienne et le dialogue interreligieux, l'Assomption est vouée, dès sa naissance, à ce souci qui demeure prioritaire. Mais nous devons élaborer une stratégie pour cette mission et renforcer l'action de notre mission en Orient au sein des Églises locales pour le service prioritaire de l'unité entre tous les chrétiens ou pour la présence au monde de l'islam, selon les orientations du Concile Vatican II.
31. Les acteurs de cette mission sont prioritairement les religieux sur place, en lien avec les sœurs Oblates.
32. Nos deux communautés engagées au service de l'Église catholique de rite oriental en Roumanie et en Bulgarie sont une richesse pour l'Assomption. Elles nous donnent, en effet, la possibilité de nous ouvrir à une autre approche du mystère de Dieu et de respirer avec les deux poumons de la tradition de l'Église.

Recommandations

33. Priorité de l'ensemble de la Congrégation, la mission d'Orient doit le rester d'autant plus pour la Province de France qui a recueilli cet héritage des origines.
34. Le Chapitre provincial recommande au Provincial de nommer un religieux pour qu'il soit son délégué auprès des communautés de la mission d'Orient. La mission de ce délégué sera notamment de :
 - a. favoriser l'émergence d'une véritable conscience de Région auprès des religieux de la mission d'Orient, notamment par l'organisation de rencontres régulières ;

- b. mettre en route une réflexion sur la constitution d'une Région ;
 - c. définir le projet apostolique de la Région afin de dynamiser cette mission ;
 - d. élaborer les statuts.
- 35.** Le travail du délégué se fera en concertation avec l'ensemble des religieux de la mission d'Orient ou issus de celle-ci.
- 36.** Il est nécessaire de sensibiliser à cette mission l'ensemble de la Province ainsi que les laïcs liés à l'Assomption :
- a. en demandant aux communautés de veiller à l'organisation de la prière de l'unité, spécialement pendant la semaine de l'unité ;
 - b. en demandant à l'Association Notre-Dame de Salut d'organiser des voyages et pèlerinages dans les pays d'Orient en lien avec les communautés de ces pays ;
 - c. en favorisant des stages assez longs dans les communautés d'Orient pendant le temps de la formation (*cf. Ratio Institutionis*) ;
 - d. en veillant, dans le cadre de la formation œcuménique, à une initiation à la théologie et à la spiritualité de l'Orient ;
 - e. en offrant à des volontaires laïcs et à des religieux disponibles, même de façon ponctuelle, la possibilité de participer à cette mission.
- 37.** Il importe de favoriser cette sensibilisation dans les autres provinces.
- 38.** Comme la fondation des sœurs Oblates est étroitement liée à la mission d'Orient, il est naturel de les associer à notre réflexion sur les enjeux de cette mission, à nos formations sur l'œcuménisme et l'Orient chrétien et de collaborer avec elles. Nous souhaitons que cette collaboration puisse s'étendre aussi à la Grèce.

39. La composition internationale de nos communautés d'Orient est à maintenir et à renforcer.
40. Il faut inviter toutes nos communautés situées dans des pays majoritairement orthodoxes à s'interroger sur la manière dont elles peuvent se mettre au service de l'orthodoxie, conformément à la demande faite par Rome (cf. « Document de la Commission pontificale *Pro Russia* », in *Documentation Catholique*, n° 2056).
41. Le Supérieur provincial et son Conseil veilleront à ce que les jeunes religieux issus des pays concernés participent à la réflexion sur de nouvelles formes de présence et d'apostolat assomptionniste dans leur pays.
42. À Istanbul, lieu si important pour l'Église, ville cosmopolite, qui est actuellement notre seul lieu d'implantation en pays musulman, il est fondamental de repenser notre mode de présence pour lui donner sens et avenir en fonction des réalités nouvelles. Le temps que s'opère ce travail, il importe de consolider les liens avec cette communauté, en particulier en encourageant pèlerinages, retraites et sessions en ce lieu privilégié du point de vue des réalités interreligieuses et interculturelles.
43. Compte tenu de la situation difficile dans laquelle vivent nos frères à Jérusalem, il est important de resserrer nos liens, y compris affectifs, avec eux.

JEUNES ET VOCATIONS : APPELER À SUIVRE LE CHRIST À L'ASSOMPTION

44. « Le véritable défi qui se propose à nous, au Nord comme au Sud, est de trouver un souffle apostolique nouveau, imaginatif et audacieux, capable d'appeler des jeunes à la suite du Christ dans la vie religieuse et presbytérale. L'exemple du père Emmanuel d'Alzon nous invite à travailler avec passion et désintéressement à l'éveil des vocations pour le service de l'Église...
45. Il importe, si nous voulons relever ce défi et répondre à cet appel, que chaque religieux et chaque communauté consente à une certaine forme de conversion » (CG, § 27-28).

Constats

46. Dieu appelle toujours à l'Assomption. Il s'agit pour nous d'un motif d'action de grâce. Cependant, pour l'instant, la partie occidentale de la Province connaît un déficit de candidats.
47. Or, des jeunes cherchent à donner sens à leur vie. Nous les rencontrons dans nos maisons d'accueil et nos activités apostoliques. Certains n'ont aucune culture religieuse et la foi leur est étrangère. Beaucoup sont blessés par leur histoire complexe ou douloureuse. Nous rencontrons aussi des jeunes chrétiens d'une grande générosité, ayant souvent déjà des engagements en Église. Ils sont parfois attachés à des formes plus traditionnelles de piété, plus affectives que rationnelles, plus identitaires que critiques.
48. Dans les différents pays de la Province, divers projets et communautés ont permis de faire naître et grandir des vocations religieuses. Plusieurs de ces communautés sont expressément mandatées pour l'accueil et le discernement. Celles-ci veulent croire que le partage d'une vie communautaire entre jeunes et religieux peut être appelant et conduire à un engagement d'Église.

Convictions

49. L'éveil, le soutien et l'accompagnement des vocations religieuses et sacerdotales sont devenus une des trois priorités du Chapitre général de 2005. Cette priorité consonne bien avec notre histoire. Elle est l'actualisation du charisme du père Emmanuel d'Alzon et de l'œuvre de Notre-Dame des Vocations.
50. Les jeunes sont attirés par des communautés de religieux vivant des rapports francs et chaleureux dans la convivialité, où l'on retrouve l'esprit de famille propre à l'Assomption. La qualité de notre vie fraternelle et de notre prière est déterminante comme source d'appel.
51. Il n'y a pas d'âge pour dire notre joie de servir l'Église dans la vie religieuse. Le témoignage de frères aînés heureux dans leur vocation a aussi un fort impact sur des jeunes.
52. Comme ce fut le cas pour de nombreux religieux, l'engagement et l'expérience de vie auprès des plus pauvres peut aider encore aujourd'hui à la maturation humaine et spirituelle d'un jeune.

Recommandations

53. Pour répondre à la demande du Chapitre général, différentes actions seront à mener dans la Province :
 - a. développer une prière pour les vocations en nous tournant vers le « maître de la moisson » ;
 - b. prévoir une thématique annuelle qui sera présentée dans une lettre pastorale ;
 - c. proposer des actions pour les vocations qui pourront se déployer dans nos activités assomptionnistes (Pèlerinage national, pèlerinages, activités d'été) ;

- d. faire du 125^e anniversaire de la mort du père Emmanuel d'Alzon une opportunité de proposition renouvelée du charisme assumptionniste ;
 - e. organiser une rencontre annuelle pour les jeunes en lien avec nous et envisageant de devenir prêtre ou religieux ;
 - f. pousser les religieux en formation à acquérir les compétences requises pour l'accompagnement de groupes de jeunes (Bafa, session sur l'écoute).
- 54.** Le Chapitre demande de procéder à une distinction opérationnelle entre pastorale des jeunes et pastorale des vocations au sein de la commission Jeunes et Vocations. La participation des Congrégations féminines de l'Assomption et des laïcs est recommandée.
- 55.** Le Chapitre demande au Provincial – ou à un de ses assistants – d'accompagner la pastorale des jeunes et des vocations, y compris les activités d'été. Il suscitera aussi une rencontre régulière de relecture et d'animation pour les religieux vivant dans les communautés d'accueil et de discernement. Il veillera à la nomination dans la commission Jeunes et Vocations d'un représentant de chaque communauté d'accueil.
- 56.** Le Chapitre demande que le Conseil provincial nomme dans chaque communauté d'accueil et de discernement un religieux disposant d'une réelle disponibilité pour l'accompagnement des jeunes (*cf.* CG, § 96 et 98). Dans un souci à la fois ecclésial et assumptionniste, il serait souhaitable que ce religieux travaille en lien avec le Service Diocésain des Vocations.

LAÏCS-RELIGIEUX : VERS UNE ALLIANCE

57. Des laïcs et des religieux assomptionnistes souhaitent aujourd'hui faire alliance. En ce sens, les laïcs invités au Chapitre général, au terme d'une semaine de travail commun avec les religieux, ont formulé des propositions concrètes. C'est un événement inédit dans l'histoire de l'Assomption. De même, la présence de laïcs aux journées précapitulaires de notre Chapitre provincial était une nouveauté et un pas en avant important.
58. Depuis longtemps, à l'Assomption, laïcs et religieux travaillent ensemble dans nos œuvres, anciennes ou plus récentes, et dans nos communautés dont ils ont parfois partagé la vie.
59. Beaucoup d'initiatives dans différents domaines viennent d'eux. Et aujourd'hui encore, nous ne pourrions pas vivre sans l'apport matériel et amical de nos bienfaiteurs.
60. À l'invitation des derniers Chapitres tant général que provincial, des actions significatives, petites et grandes, ont été réalisées depuis 1999. La commission laïcs-religieux a été la cheville ouvrière d'un Forum qui s'est déroulé en mars 2003 à Valpré, entraînant un dynamisme nouveau : chantiers, bulletin d'information, *newsletters*, sensibilisation accrue des communautés. Cette collaboration nourrie d'un même esprit, crée des liens nouveaux, bénéfiques aux religieux comme aux laïcs.
61. « Nous venons simplement répondre à un appel de l'Église de participer plus avant à votre charisme. Nous sommes ici pour œuvrer avec vous en toute liberté au service du Royaume, pour participer à la spiritualité, à l'apostolat et à la mission des Augustins de l'Assomption », nous disaient les laïcs lors du Chapitre provincial. Il ne s'agit donc plus seulement de collaboration ou de partenariat, mais d'alliance.
62. « Alliance, voilà le mot qui convient. Ensemble, nous sommes inspirés par Emmanuel d'Alzon, enrichis par la connaissance de cet homme et de son esprit, soutenus par la communauté,

interpellés par les besoins du peuple de Dieu aujourd'hui et prêts à y répondre. Voilà ce qu'est l'Assomption aujourd'hui » (« Adresse du Supérieur général aux laïcs », *CG, annexe 2*)

Convictions

63. Cette alliance entre laïcs et religieux exige une conversion de part et d'autre pour faire advenir ensemble le Royaume de Dieu.
64. Les vocations des religieux et des laïcs sont distinctes et complémentaires. Elles supposent distance et proximité, respect mutuel, confiance, liberté et recherche d'unité.
65. Pour renforcer cette alliance, dans la ligne du charisme augustinien et alzonien de l'Assomption, le lieu privilégié de la rencontre entre laïcs et religieux reste celui de la communauté. Mais il y a aussi d'autres lieux, tels que l'Université d'été de l'Assomption (UEA), les retraites, les pèlerinages, les fêtes religieuses.

Recommandations

66. Au niveau local, le Chapitre invite toutes les communautés :
 - a. créer ou développer des liens ou des projets avec les laïcs. Ceux-ci peuvent revêtir plusieurs formes très simples : convivialité, moments de prière, de réflexion, moments d'étude ou de formation, liés à l'esprit de l'Assomption. Dans ce cadre la célébration et le partage de temps spécifiques tels que la fête du 21 novembre ou d'autres moments semblables, sont à privilégier ;
 - b. à désigner, partout où c'est possible, un correspondant laïc local chargé, en lien avec un religieux mandaté par la communauté, de la coordination de ces différentes initiatives, ainsi que de stimuler éventuellement les projets.

67. Au niveau provincial, le chapitre recommande :
- a. que le Provincial en lien avec la commission laïcs-religieux mette sur pied un vrai cursus de découverte et d'approfondissement de l'esprit de l'Assomption, tant pour les religieux que pour les laïcs, ainsi que des sessions de formation ;
 - b. que soit mise en œuvre la réalisation d'instruments de travail : plaquettes, vidéos ou DVD, guides de lecture de la *Règle de Vie*, des grands textes de saint Augustin ou du père d'Alzon, histoire et intuitions de nos œuvres ;
 - c. que soit fait l'inventaire, pour en tirer tout le parti possible, de l'important fonds commun (papier, vidéo et informatique) existant dans la Province et plus largement à Paris, à Rome, dans les autres Congrégations de la famille de l'Assomption ;
 - d. que la Province se dote de ressources humaines et financières pour mettre en œuvre ses projets ;
 - e. que l'on trouve les formes et les modalités favorables à la rencontre périodique des laïcs de sensibilités différentes, en lien avec l'Assomption. Dans ce cadre un rassemblement au niveau provincial pourrait être organisé dans les trois ans à venir ;
 - f. que soit favorisée la possibilité d'engagement de laïcs associés, jeunes et adultes et que soit promue en ce sens la création d'un volontariat assomptionniste pour adultes ;
 - g. que, dans toute la mesure du possible, les commissions soient ouvertes à la participation des laïcs ;
 - h. que la commission laïcs-religieux étudie la mise en place d'un cadre institutionnel de type associatif (*cf. CG, § 108*) ;
 - i. que des laïcs soient invités à préparer et à participer au prochain Chapitre provincial.

PÈLERINAGES : EMPRUNTER DE NOUVEAUX CHEMINS

Constats

- 68.** Les pèlerinages font partie du patrimoine apostolique de l'Assomption.
- 69.** Il existe chez nos contemporains un important regain d'intérêt pour les pèlerinages sous de nouvelles formes, expression d'une soif spirituelle profonde.
- 70.** Le forum du Pèlerinage national, qui s'est tenu à Valpré en mars 2005, a été un moment de mobilisation forte. Il nous a poussés à nous tourner résolument vers l'avenir.
- 71.** Le cœur des pèlerinages assomptionnistes est le Pèlerinage national à Lourdes. L'Assomption invite aussi à être pèlerins en d'autres lieux. La Terre Sainte, Rome et la Turquie demeurent des destinations privilégiées.
- 72.** L'Hospitalité Notre-Dame de Salut a toujours joué un rôle essentiel dans la proposition du pèlerinage. La Province a donné un nouvel élan à l'Association Notre-Dame de Salut, qui permet aujourd'hui une collaboration plus résolue entre l'Assomption, l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et Bayard.
- 73.** De nouvelles formes de pèlerinages s'inventent. L'Assomption sait aussi faire preuve de créativité dans ce domaine (Pélé-Jeunes en Terre Sainte, Turquie ou Roumanie, Pélé-vélo, Pélé-handicapés, renouveau d'animation sur les pèlerinages en bateaux).
- 74.** Les pèlerinages sont souvent l'occasion d'une découverte de cultures différentes, ainsi que des questions œcuméniques et interreligieuses.

Convictions

75. Pour l'Assomption, les pèlerinages sont des lieux privilégiés de ressourcement et de relecture de vie, de catéchèse et de proposition de la foi, de prière et de célébration.
76. Les pèlerinages, en particulier le Pèlerinage national, permettent des rencontres entre personnes d'origine géographique, sociale et ecclésiale différente, et un type de relations inédites avec les personnes malades ou handicapées. Il y a là un appel à mettre pleinement en œuvre la dimension sociale et évangélique de son charisme. Un pèlerinage assomptionniste se caractérise en effet par son empreinte tout à la fois doctrinale, sociale, œcuménique et la marque spirituelle du « triple amour », celui du Christ, de la Vierge Marie et de l'Église.
77. Les pèlerinages, particulièrement celui de Lourdes, doivent devenir de plus en plus le lieu de rassemblement des familles. La proposition à l'égard des enfants et des jeunes, valides et handicapés, doit en ce sens continuer de faire l'objet d'une attention et d'une imagination particulières.
78. Les pèlerinages sont déjà un vrai lieu de collaboration entre laïcs et religieux de l'Assomption, en particulier avec l'Hospitalité Notre-Dame de Salut.
79. La collaboration accrue entre l'Association Notre-Dame de Salut et Bayard est un atout précieux qu'il importe de développer.
80. L'internationalité de la Province peut modifier dans les années à venir la physionomie de plusieurs de nos pèlerinages, en particulier le Pèlerinage national.

Recommandations

- 81.** La Province poursuivra la restructuration de l'Association Notre-Dame de Salut pour qu'elle travaille au mieux de sa mission. L'Association développera de nouvelles formes de pèlerinage. Elle portera le souci de créer et proposer des modules de formation (initiale et permanente) pour celles et ceux qui seront amenés à animer ou à encadrer les pèlerinages.
- 82.** Le sérieux de la proposition des pèlerinages par l'Assomption suppose une réactivation des comités pour le Pèlerinage national, et plus largement la constitution d'un véritable réseau à travers la France et même au-delà. Un tel maillage requiert les forces de l'ensemble de la Famille de l'Assomption. Il nous faudra inventer des formes de disponibilité pour l'accompagner en tout lieu, même là où l'Assomption n'est pas présente aujourd'hui. Le Provincial y veillera.
- 83.** Le Chapitre demande à l'ensemble des communautés et des religieux de la Province de s'engager dans la participation au Pèlerinage national : présence comme aumôniers, comme accompagnateurs, ou même comme malades. La présence de tous est essentielle pour la vitalité de cette proposition assomptionniste. Le directeur du Pèlerinage national veillera à donner des missions précises à l'ensemble des acteurs du national, ainsi qu'aux jeunes en formation, en dialogue avec leurs formateurs.
- 84.** Le Chapitre encourage les frères roumains, russes, vietnamiens, bulgares, mais aussi africains et malgaches, résidant dans et hors de l'hexagone, à inventer dans le cadre du Pèlerinage national une forme de pèlerinage pour leurs compatriotes. La direction du Pèlerinage national les aidera par son savoir-faire.
- 85.** L'Assomption, par l'intermédiaire de l'Association Notre-Dame de Salut, travaillera activement en lien avec l'Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages (ANDDP) dans la perspective de se mettre encore plus au service de l'Église de France. Elle travaillera dans le même sens avec les Sanctuaires de Lourdes.

- 86.** Tout pèlerinage doit donner lieu à évaluation. De même, les responsables de la Province évalueront régulièrement projets et objectifs avec les responsables des pèlerinages. Cette proposition de relecture est essentielle pour l'annonce ou la proposition de l'Évangile.

BAYARD : DES AMBITIONS CONFIRMÉES

- 87.** Le Chapitre provincial réuni à Valpré du 21 au 28 novembre 2004 a pris connaissance du texte *Bayard, des ambitions pour demain*. Au moment où s'engage la seconde étape du projet *Bayard 2010*, le Chapitre a approuvé les orientations qui y sont indiquées. Il a aussi souhaité s'adresser aux membres du directoire de Bayard et à travers eux à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise, en France et à l'étranger.
- 88.** Le Chapitre a pris acte de l'ampleur des changements qui sont intervenus depuis six ans : nouveaux partenariats, aventure du web, acquisitions importantes en France et à l'étranger, cessions de titres, vente de l'agence NDS.
- 89.** Ces évolutions témoignent de l'engagement professionnel de religieux et de laïcs convaincus que Bayard est une œuvre apostolique, au service de l'Église. Elle est le fruit d'une passion partagée, celle de communiquer à travers l'écriture les valeurs de l'Évangile à un monde en quête de sens et de vérité. L'intelligence et le cœur auront toujours besoin de la médiation du texte.
- 90.** Le Chapitre a également pris conscience que l'évolution récente de la physionomie du groupe Bayard appelle une étape de consolidation par une gestion dynamique des acquisitions. Il exprime sa confiance aux équipes actuelles et futures pour mener à bien cette tâche prioritaire.
- 91.** Une entreprise comme Bayard nécessite des moyens humains et financiers importants. L'Assomption a fait le choix de marquer sa solidarité avec cette œuvre en apportant une contribution financière significative en 2001. Le Chapitre souhaite la poursuite des efforts de Bayard pour assurer son avenir. La pérennité de l'entreprise tient non seulement à l'engagement de l'Assomption, mais aussi à la capacité d'auto-financement de l'entreprise et à la solidarité qui peut s'exercer en interne entre les différents titres et secteurs de Bayard.

- 92.** L'avenir de Bayard passe aussi par une politique de recrutement ambitieuse, pour préparer la relève. L'entreprise doit continuer à susciter et à attirer des hommes et des femmes chrétiens qui porteront en fidélité et en liberté ses intuitions fondatrices, mais aussi des non chrétiens capables d'adhérer à son projet éditorial. De son côté, l'Assomption continuera à mettre des religieux à disposition de l'entreprise dans différents niveaux de responsabilité.
- 93.** Le Chapitre confirme les priorités de Bayard en termes de publics (culture et religion, senior, jeunesse). Il l'invite à poursuivre la prospection de publics et de territoires nouveaux, dès lors qu'ils répondent aux besoins de nos contemporains et à la mission de Bayard. Le Chapitre souhaite que l'entreprise reste ouverte aux sollicitations que l'Assomption internationale pourrait lui faire pour rejoindre des publics nouveaux.
- 94.** Le Chapitre a porté dans sa prière tous ceux et celles qui participent à la quête de vérité. Nous avons prié plus spécifiquement pour ceux qui ont à connaître la vérité des événements en vue d'en informer leurs concitoyens, pour ceux qui ont à enseigner et transmettre les connaissances humaines, en vue d'éveiller à l'exigence du vrai. Par ces mots, c'est l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de Bayard avec qui nous partageons les ambitions d'une même mission que nous avons confié à Dieu.

LA MISSION DE VALPRÉ

95. Durant sa première session (21-28 novembre 2004), le Chapitre provincial a examiné la situation du centre d'accueil de Valpré.
96. Il apprécie les transformations de ces dernières années qui ont permis d'accueillir de groupes de formation et de rencontres dans un esprit évangélique. Le nombre et la taille de ces groupes en ont été accrus et l'équilibre économique a été réalisé. C'est le résultat de l'impulsion vigoureuse du conseil d'administration et le fruit d'un effort conjoint de toute l'équipe de Valpré animée par son directeur et de la communauté religieuse assomptionniste.
97. Dans le cadre de la mission de Valpré, le Chapitre encourage le Centre à poursuivre et à accentuer les initiatives au service de groupes de plus en plus diversifiés : chefs d'entreprise, décideurs de la vie économique mais aussi tous les milieux professionnels, développement et prolongement des « Entretiens de Valpré », propositions polyvalentes de formation chrétienne, démarches spirituelles, journées de réflexion, partenariats plus accentués entre autres avec Bayard, liens structurels avec l'Université d'Été de l'Assomption (UEA) et d'autres initiatives assomptionnistes (retraites, rencontres), attention particulière aux personnes hébergées régulièrement à Valpré et aux groupes confessionnels. Les grands choix et leurs applications seront concertés entre le directeur et le supérieur de la communauté.
98. Le Chapitre rappelle que les jeunes et les catégories sociales aux revenus plus modestes doivent garder leur place à Valpré, grâce à des tarifs modulés.
99. Il appuie l'élan renouvelé de la communauté chrétienne qui a toujours sa raison d'être. Elle a joué un rôle important dans l'histoire de Valpré. Elle contribue aujourd'hui encore à son image et à son renom. Elle est un lieu significatif du partenariat laïcs-religieux à l'Assomption. Aussi, le chapitre demande-t-il aux

instances provinciales, malgré les difficultés, de doter Valpré des hommes et des moyens structurels pour affirmer le primat du spirituel et poursuivre la réflexion sur la singularité de la mission apostolique de Valpré confiée à la communauté et aux laïcs proches d'elle.

JUSTICE ET PAIX :

LES DÉFIS DE LA MONDIALISATION

« *Qu'as-tu fait de ton frère ?* » (Gn 4,8)

- 100.** Depuis les origines, cette question traverse le cœur de l'homme. Le contexte dans lequel nous vivons ne fait que donner encore plus d'ampleur à cette question de Dieu à l'homme (*cf. CG, § 30*).
- 101.** Le cri des pauvres ne nous appartient pas. C'est le cri de Dieu : « J'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3,7) ; « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; nu et vous m'avez vêtu ; malade et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi » (Mt 25,35).
- 102.** Le Concile Vatican II rappelle que « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité » (*Gaudium et Spes, § 69*).
- 103.** Nous redisons encore avec force conviction que « l'esprit du fondateur nous pousse à faire nôtres les grandes causes de Dieu et de l'homme, à nous porter là où Dieu est menacé dans l'homme et l'homme menacé comme image de Dieu » (*RV, § 4*).
- 104.** La commission « Justice et Paix - Assomption » souhaite aider les personnes et les communautés à vivre ces défis de la mondialisation et de la rencontre des cultures et des religions pour servir un monde plus juste et plus fraternel où chacun pourra découvrir que Dieu l'aime.

Constats

- 105.** Les exclus et les blessés de la vie se multiplient. Entre les riches et les pauvres, la fracture s'élargit. Le lien social entre jeunes et vieux, entre bien-portants et malades, entre actifs et sans emploi, entre autochtones et étrangers, est menacé. On constate une plus grande fragilité des jeunes et de la famille. Le phénomène migratoire a pris une ampleur nouvelle. Les questions portant sur l'écologie et le commerce équitable ne nous laissent pas indifférents. Elles rejoignent les préoccupations du Conseil œcuménique des Églises qui associent justice, paix et sauvegarde de la création.
- 106.** Le maintien et la consolidation du lien social nous concernent. L'histoire de l'Assomption est riche de témoins attentifs à ceux qui souffrent de l'injustice et de la violence. L'enquête réalisée par la commission Justice et Paix, en 2004, confirme que la dimension sociale est constitutive de la vie de tout assomptionniste.
- 107.** Le forum laïcs-religieux tenu en 2003 a manifesté le désir de nombreux laïcs de s'engager avec nous dans ce domaine de la solidarité. Certains parmi eux attendent des propositions concrètes. D'autres souhaitent que l'Assomption les rejoigne sur le terrain de leurs engagements sociaux. À la suite du forum, la commission Justice et Paix s'est ouverte aux laïcs.
- 108.** Depuis 2002, des rencontres entre les familles de l'Assomption (PSA, RA et OA) se mettent en place sur ce thème.
- 109.** Le Conseil de Province de septembre 2002 a voulu prolonger l'implication des frères auprès des pauvres et des éprouvés, réalisée notamment sur la péniche de Conflans et par la communauté de Lyon-Debrousse, dans le souci d'une visibilité de l'Assomption dans le domaine social. Avec d'autres, cette communauté a mission d'être représentative de l'engagement social en France.

Convictions

- 110.** Tout être humain n'existe qu'en relation avec autrui. Le commandement central de l'Évangile : « Aime ton prochain comme toi-même » nous fait exister et agir contre toute forme d'exploitation et d'exclusion.
- 111.** Il est important de travailler sur des terrain variés : le voisinage, la paroisse, les associations, les médias, le monde professionnel, le monde politique. On ne va pas auprès des pauvres pour se donner bonne conscience, mais parce qu'ils sont nos maîtres et nous rendent plus humains. C'est une école de conversion personnelle et communautaire.
- 112.** Par sa vie fraternelle, la communauté témoigne de la venue d'un monde plus juste et plus fraternel.
- 113.** Le Chapitre économique local est l'occasion de vérifier la réalité de nos solidarités.
- 114.** Notre solidarité avec les pauvres est une nécessité, une exigence évangélique et non une option. Rendue plus visible, elle peut porter témoignage de notre suite du Christ.

Recommandations

Ouvrir nos communautés

- 115.** Quels que soient les lieux que nous habitons, nous ferons en sorte que les personnes dans le besoin ou en difficulté passent le seuil de nos maisons.
- 116.** Qu'avec des laïcs, les religieux s'interrogent sur leur soutien et leur participation aux organismes qui luttent contre la misère, travaillent à la promotion de la justice et contribuent à la construction de la paix.

Éveiller, former, sensibiliser

- 117.** Nous souhaitons créer une dynamique de sensibilisation aux questions de justice et paix qui intégrera la formation des jeunes religieux et une formation permanente des religieux et des laïcs travaillant avec l'Assomption. Dans cette dynamique, des moyens seront à prendre, comme, par exemple, l'organisation d'une Université d'Eté de l'Assomption (UEA) sur le thème : « Migrations, mondialisation, cultures : nous et eux ? ».
- 118.** Afin de tisser la toile des solidarités existantes autour de l'Assomption, il est demandé :
- a. que les religieux et leurs communautés aient le souci de repérer les actions sociales et services rendus par les laïcs les plus proches de l'Assomption pour en faire bénéficier l'ensemble de la Province ;
 - b. que la commission Justice et Paix puisse travailler de manière transversale avec d'autres commissions ;
 - c. que celle-ci entreprenne un travail de sensibilisation de la Province aux enjeux de l'écologie et du commerce équitable

Vivre la rencontre de nos cultures

- 119.** L'internationalisation de nos communautés et la perspective de fondations comme celle du Viêt-nam nous invitent à :
- a. accueillir cette diversité des cultures qui façonnent l'Assomption,
 - b. approfondir la connaissance de ces cultures par des rencontres, des conférences, des lectures,
 - c. mesurer la nécessité d'une vie simple et proche des gens.
- 120.** Le Chapitre demande l'extension du programme « Volontaires Assomption » (CG, § 99)
- 121.** Le Chapitre rappelle l'importance des lieux comme Lourdes, les camps d'été, *etc.*, où l'on expérimente une autre forme de relation avec des gens de conditions diverses et en particulier les plus pauvres.

VŒU CONCERNANT LA PRÉSENCE DE RELIGIEUX À CONFLANS-SAINTE-HONORINE

- 122.** Le Chapitre provincial a été saisi d'un vœu posant la question de l'avenir de la communauté assomptionniste du bateau « *Je sers* » et du lien que la Province souhaite maintenir avec l'Association « *La Pierre-Blanche* ».
- 123.** En réponse à ces requêtes, le Chapitre provincial :
- a. exprime son intérêt pour l'expérience vécue au « *Je sers* ». Il reconnaît en ce lieu une manière de répondre aux appels de la *Règle de Vie* et des récents Chapitres invitant l'Assomption à vivre la proximité avec les pauvres ;
 - b. demande au Provincial de procéder, avec ses conseils, à une évaluation de la vie de la communauté assomptionniste au « *Je sers* » et de sa mission ;
 - c. demande que cette évaluation prenne en compte les points de vue des diverses parties concernées (communauté assomptionniste, association, évêché, laïcs) ;
 - d. souhaite que la Province ne laisse pas se perdre les fruits de l'expérience acquise à la péniche et qu'elle détermine comment, où et avec qui poursuivre cette mission et cette action.

DES COMMUNAUTÉS INSÉRÉES DANS DES ÉGLISES LOCALES

124. Nourris de l'exemple de la première communauté chrétienne et de la communauté augustinienne, nous vivons et agissons selon le charisme de l'Assomption. Sur les chantiers des Églises locales au service du Royaume, les religieux assomptionnistes s'ouvrent au monde d'aujourd'hui et à l'Église universelle.

Constats

125. Dans l'esprit de l'Assomption, toutes nos communautés ont conscience de se situer dans une Église locale qui reconnaît leur mission.
126. Aujourd'hui, nombreux sont les religieux de la province qui ont reçu une mission au service de l'Église locale (paroisses, aumôneries, hôpitaux, enseignement, mouvements). La mission se réalise par :
- a. des communautés ayant en charge une paroisse ou un secteur ;
 - b. des communautés ayant des religieux insérés dans des missions et des paroisses différentes.
127. Sans avoir une mission particulière au service d'un diocèse, plusieurs d'entre nous sont sollicités pour des services ponctuels.
128. Depuis 1999, une nouvelle configuration de nos implantations paroissiales s'est effectuée au profit de milieux urbains. Hors hexagone, presque toutes les communautés sont en charge d'une paroisse.
129. Servir l'Église locale met les communautés en contact avec une grande diversité de personnes de tout âge, « de tout pays et de toute langue, de toute race et de toute culture » (*Prière eucharistique pour la réconciliation n° 2*).

- 130.** Depuis une dizaine d'années, certains phénomènes aussi bien ecclésiaux que sociaux, ont pris de l'ampleur :
- a. le catéchuménat de jeunes et d'adultes ;
 - b. les recommençants ;
 - c. la demande d'écoute ;
 - d. le réaménagement pastoral (nouvelles paroisses) ;
 - e. la place des loisirs et des vacances chez nos contemporains ;
 - f. les migrations intérieures ;
 - g. l'attitude consumériste générale.

Convictions

« Assomptionnistes, nous nous situons résolument dans l'Église, selon l'esprit de Vatican II » (CP 1999).

- 131.** Nos communautés manifestent la visibilité de notre congrégation. Nous voulons mettre au service de l'Église locale :
- a. la passion du Règne de Dieu ;
 - b. notre charisme marqué par des convictions sociales, doctrinales et œcuméniques, par l'expérience de l'internationalité et l'esprit missionnaire ;
 - c. la collaboration avec les laïcs ;
 - d. une attention particulière au monde des jeunes avec le souci de l'éveil et de l'accompagnement des vocations ;
 - e. un souci privilégié des pauvres (exclus, marginaux, migrants).

132. Dans des Églises locales en pleine restructuration, la complémentarité et la solidarité entre prêtres diocésains et religieux nous paraissent vitales.
133. Nous voulons intégrer notre vie apostolique dans « notre prière personnelle et communautaire [qui] accueille et célèbre l'action de Dieu dans la vie des hommes » (RV, § 22).

Recommandations

134. Nos implantations paroissiales sont des lieux privilégiés pour la formation pastorale des jeunes religieux. On choisira avec soin le lieu du stage diaconal (viguer de la pastorale mise en œuvre, présence d'un accompagnateur), en donnant priorité à nos communautés.
135. Quand un religieux est nommé dans une communauté au service d'un diocèse, sa lettre d'obédience doit être accompagnée d'une lettre de mission de l'évêque du lieu, élaborée en accord avec le provincial.
136. L'étude des documents diocésains (Synode, lettres pastorales) à la lumière de notre *Règle de Vie* est vivement recommandée.
137. Afin de maintenir ou de développer des communautés au service de l'Église locale, le chapitre encourage toute refondation ou réorientation autour d'un projet significatif : le monde des jeunes, le dialogue interreligieux, le monde de la santé, les migrants.

LA FORMATION INITIALE ET PERMANENTE

138. Le Chapitre provincial prend acte de l'approbation de la nouvelle *Ratio Institutionis* par le Chapitre général. Il souligne ici quelques éléments plus spécifiques à la Province de France.

Constats

139. L'internationalité de nos communautés s'est largement développée. En novembre 2004, parmi les quelque cinquante jeunes en formation, vingt-cinq sont originaires du Viêt-nam, huit de Roumanie, trois de Russie, un du Burkina-Faso, deux de Corée, trois de Madagascar, deux de la République démocratique du Congo. La Province de France accueille également trois jeunes prêtres chinois pour un temps de formation. L'accueil de ces frères expatriés a fortement mobilisé les communautés, les formateurs et les supérieurs de la Province. Il a représenté un investissement humain important.
140. Cette internationalisation stimule et renouvelle nos communautés. Elle révèle aussi la fragilité de notre cadre de formation : les communautés de formation assurent en même temps une mission d'accueil et de discernement des vocations, les formateurs sont trop faibles en nombre et insuffisamment disponibles, les étapes de formation sont trop peu marquées.
141. La commission de formation tient un rôle déterminant dans le processus de formation. Elle assume différentes tâches : supervision, relecture, aide aux instances provinciales, analyse des situations.

Convictions

142. L'internationalisation de nos communautés est une grâce qui ouvre l'Assomption à des horizons culturels et ecclésiaux nouveaux. Elle peut également devenir un signe du Royaume dans le monde multiculturel où nos communautés sont insérées.
143. Tout en étant conscients des limites de nos capacités d'accueil, nous sommes convaincus que l'hospitalité accordée à des frères expatriés élargit notre vision du monde et de l'Église, stimule notre créativité et dynamise notre vie religieuse. Cet accueil est aussi une chance pour les Églises locales qui nous envoient des jeunes et des prêtres pour un temps de formation. Elles bénéficieront en retour de la richesse du charisme de l'Assomption. L'insertion de communautés assumptionnistes dans des cultures nouvelles dévoilera des facettes inédites de notre charisme, à la faveur d'une inculturation réussie.
144. La communauté locale est le lieu ordinaire de formation à l'esprit et à la mission de l'Assomption. Chaque religieux n'en reste pas moins le premier responsable de sa formation, et, quel que soit son âge, doit assumer sa part de responsabilité dans sa formation permanente. La Province de France continuera cependant à offrir des opportunités de formation (retraites, UEA) où la collaboration avec les laïcs sera privilégiée.
145. À l'Assomption, la formation se veut globale et résolument humaine. Elle suppose donc une équipe de formation conséquente, des structures d'accompagnement réelles. Le suivi des jeunes religieux exige une véritable disponibilité de la part des formateurs de la Province. Cette exigence est renforcée par l'individualisation des parcours de formation et l'internationalisation croissante de nos communautés.

Recommandations

Formation et internationalité

- 146.** Le Chapitre demande que soit élaboré un plan de formation des formateurs pour accompagner l'internationalisation de nos communautés (formation à l'internationalité, expérience à l'étranger) et assurer les niveaux de formation nécessaires (maître des novices).
- 147.** Il demande également que soit élaboré un plan de formation en vue des prochaines fondations (Viêt-nam, notamment), en tenant compte des aptitudes des jeunes et des besoins de leur pays.
- 148.** Le Chapitre demande que les autorités provinciales veillent à intégrer progressivement les frères expatriés dans les instances d'animation et de gouvernement de la Province.

Formation initiale

- 149.** Les étapes de formation des jeunes religieux demandent à être davantage différenciées.
- 150.** L'Assomption confie la formation de ses jeunes religieux à des instituts extérieurs (séminaires, facultés de théologie). Le Chapitre demande que des temps spécifiques de formation soient proposés aux jeunes religieux pour favoriser une conscience commune et unifier des parcours très divers.
- 151.** Les instances provinciales veilleront à ce que les formateurs disposent effectivement du temps nécessaire à l'accomplissement de leur mission de formation.
- 152.** Le Chapitre rappelle la fécondité humaine et spirituelle d'expériences auprès des plus pauvres, mais aussi à l'étranger et dans le cadre d'œuvres ou de mouvements d'Église. Les formateurs veilleront à ce que les religieux puissent faire ces diverses expériences aux différents moments de leur parcours.

Formation permanente

- 153.** Le Chapitre demande que soit organisée une session ou une retraite permettant à l'ensemble des religieux de la Province de s'approprier la nouvelle *Ratio Institutionis*.
- 154.** Le Chapitre demande que soit nommé un responsable de la formation permanente qui aura pour mission d'établir un plan en la matière.
- 155.** Le Chapitre demande à la commission de formation de réfléchir aux possibilités d'associer les laïcs à la formation religieuse et apostolique des religieux.

VERS UNE ASSOMPTION EUROPÉENNE

- 156.** Dans la perspective d'une Assomption européenne, le Conseil de Congrégation de 2004 a demandé que soit étudié et mis en œuvre le rapprochement entre les Provinces d'Espagne et de France.
- 157.** Les Conseils provinciaux d'Espagne et de France, après s'être rencontrés les 18 et 19 septembre 2004 à Madrid, observent que, dans plusieurs domaines, un travail commun a déjà été entrepris et mérite d'être poursuivi. Il concerne :
- a. les jeunes et les vocations
 - b. les laïcs
 - c. la commission Justice et Paix
 - d. les paroisses.
- 158.** Ces chantiers représentent pour nos Provinces des enjeux prioritaires.
- 159.** Pour favoriser un rapprochement des deux Provinces, les Conseils provinciaux soumettent au Chapitre provincial d'Espagne et de France les propositions suivantes :
- a. que se tienne au moins une fois par an un Conseil interprovincial rassemblant les Conseils provinciaux d'Espagne et de France pour permettre une meilleure connaissance et la prise de décisions communes, en particulier dans les quatre domaines mentionnés ci-dessus ;
 - b. que soient créées des commissions interprovinciales – et le cas échéant des groupes de travail – dans ces quatre domaines, pour une réflexion partagée ouvrant à des propositions concrètes, en vue de réalisations communes ;

- c. que tout soit fait pour promouvoir de part et d'autre – ceci vaut particulièrement pour la France – la connaissance de la langue de l'autre ;
- d. que les provinces s'invitent mutuellement lors d'événements importants (forums, retraites, sessions, pèlerinages), ainsi qu'aux Chapitres et aux Conseils de Province.

160. De telles collaborations nous ouvrent des horizons nouveaux. Elles sont un chemin vers une Assomption européenne prête à répondre aux défis missionnaires de notre temps dans une Europe en construction où nous voulons avoir une parole et nous engager.

L'ANIMATION DE LA PROVINCE

- 161.** « La vie avant les mots, le cœur avant la plume, la conversion avant les formules. C'est l'existence ouverte à l'actualité de l'Esprit et convertie à l'Évangile qui trouvera le nouveau langage. Quand le grain sera mûr, viendra le temps de la moisson » (*CG 1999*, § 2). Le rappel de cette citation souligne, pour notre projet de Province, la priorité de l'être sur le faire, des personnes sur les œuvres, de la qualité de vie sur les structures. Les moyens évoqués ne seront efficaces que s'ils s'accompagnent d'un renouveau spirituel de chaque frère.
- 162.** Le Chapitre prend acte du fait que de très nombreux religieux expriment un fort besoin d'accompagnement personnel et de proximité de la part du supérieur provincial et de ses assistants. Ce besoin est relevé avec force par la carte de visite adressée en 2005 à la Province par le supérieur général.
- 163.** Le Chapitre mandate le Conseil de Province pour soutenir et encourager le Conseil provincial à trouver et mettre en œuvre des moyens d'animation inventifs pour répondre à ce besoin d'accompagnement.
- 164.** Le Chapitre encourage chaque religieux, chaque communauté et toute la Province à vivre l'alliance avec les laïcs pour une mission partagée (*CG*, § 115-118).
- 165.** En encourageant la poursuite des réalités déjà existantes⁽¹⁾, le Chapitre demande de mettre en œuvre les mesures d'animation spécifiques suivantes :

⁽¹⁾ Les relais de l'animation (le Provincial, ses conseils, le chargé de mission, le Régional, le supérieur local, l'économe local), les lieux de l'animation (Conseil de Province, réunion de zone, réunion par nationalité, par génération, rencontre des économes), les temps d'animation (chapitre local, réunion de communauté, Forum, retraite annuelle), les moyens de communication (*L'Assomption et ses Œuvres*, *ATLP*, les sites internet, les lettres du Provincial).

- 166.** Au niveau de chaque communauté :
- a. le supérieur local veillera à prendre régulièrement le temps d'un partage approfondi avec chaque membre de sa communauté ;
 - b. d'ici au prochain Forum, chaque communauté est encouragée à rédiger le projet qu'elle a reçu de la Province en déclinant sa mission à la lumière des orientations du dernier chapitre général et provincial.
- 167.** Le supérieur local fera de la rédaction de ce projet local un outil pour impliquer chaque membre de la communauté dans la bonne marche de celle-ci.
- 168.** Ce projet local de la communauté sera validé par le supérieur provincial lors d'une rencontre avec la communauté. Sa rédaction et sa relecture seront des outils précieux pour l'animation de la communauté.
- 169.** Au niveau de la Province :
- a. le Conseil Provincial fera régulièrement avec chaque communauté le point sur la mise en œuvre de la mission qui lui est confiée ;
 - b. le Chapitre demande au Conseil de Province de définir les Commissions et groupes de travail dont la Province a besoin, en veillant à ce que, pour chacun d'eux, soient définis une mission, une durée d'existence, le mandat des membres et présidents et des moyens d'évaluation.

Ordonnances

- a. Le Provincial réunit les supérieurs une fois par an.
- b. Le Provincial réunit les présidents de Commission une fois par an
- c. Après le Forum de la Province, qui a lieu entre deux chapitres, le Provincial convoque le Conseil de Province pour prendre les orientations qui s'imposent.

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES ET LEUR GESTION

[se reporter à l'Intranet]

DOCUMENTS

LA PRIORITÉ DE NOTRE PRÉSENCE DANS LE MONDE DES JEUNES ET AU SERVICE DES VOCATIONS

Devant le constat de la pauvreté numérique des vocations en différents lieux de notre Province et de l'Église, la tentation est grande de verser dans la morosité ou d'attendre des résultats tangibles et immédiats en récompense de nos efforts. Pourtant, il nous est demandé d'abord de jeter encore et encore nos filets, inlassablement. C'est le Seigneur lui-même qui nous y invite (*cf.* Jn 21,6). Car Dieu continue de porter le souci de l'avenir de son Église. Il appelle des hommes et des femmes à prendre des responsabilités dans l'Église pour le bien de la communauté humaine. L'Église sans ministres ordonnés, sans vocations particulières, ne peut pas vivre. Cette certitude traverse de part en part l'histoire dont nous héritons. Nous voulons poursuivre ce service pour toute l'Église.

Aujourd'hui, la mission de l'Assomption dans le monde des jeunes doit être portée par un ministère de confiance. Nous accueillons la confiance qui vient du Seigneur. Nous manifestons de la confiance à ceux que le Seigneur met sur notre route, à ceux qu'il envoie dans nos communautés pour un temps de discernement. Nous construisons de la confiance dans la rencontre, l'écoute et l'accompagnement pour que les jeunes puissent mûrir leur projet de vie. Ce ministère de la confiance doit conduire l'Assomption à continuer à aimer ce monde des jeunes, à entendre ses aspirations, à accueillir ses rythmes et ses modes de vie.

Comme religieux augustiniens et assomptionnistes, nous avons à cœur de faire rencontrer le Christ, comme source et fondement de toute existence, de tout désir. Nous le savons bien : une telle rencontre demande de prendre des risques, d'ouvrir nos cœurs et nos maisons et d'oser tenir dans une prière sans cesse renouvelée.

Ce ministère de confiance, pour nous et autour de nous, est source de vie et de joie profonde pour chacun et pour nos communautés. Il nous fait avancer sur le chemin d'Emmaüs, à la rencontre du Ressuscité.

PÈLERINAGES : DES HORIZONS NOUVEAUX POUR L'ÉVANGILE

Lettre du Chapitre Provincial de France à tous les membres de l'Association Notre-Dame de Salut, aux membres de l'Hospitalité Notre-Dame de Salut, aux responsables de Bayard et aux accompagnateurs de pèlerinages organisés ou animés par l'Assomption, aux responsables de l'ANDDP.

Chers amis,

Au terme de sa seconde session, le Chapitre de la Province de France de l'Assomption a souhaité vous écrire. Au cours de ses deux sessions (21-28 novembre 2004 et 10-14 juillet 2005), il a abordé la question des pèlerinages. Nous en avons parlé avec passion, convaincus qu'ils sont aujourd'hui un chemin privilégié pour l'annonce de l'Évangile. Nous savons que nous partageons cette passion et cette responsabilité avec vous. C'est la raison de cette lettre.

Une histoire déjà longue, une passion toujours vive

Les Pèlerinages font partie du patrimoine apostolique de l'Assomption. Il existe aujourd'hui chez nos contemporains un important regain d'intérêt pour les pèlerinages, qui prennent des formes nouvelles et multiples, expression d'une soif spirituelle profonde.

Le forum du Pèlerinage national (Valpré, mars 2005) a été un moment de mobilisation forte, qui nous tourne résolument vers l'avenir. Il a ouvert pour nous une nouvelle page dans l'histoire des pèlerinages.

Le cœur des pèlerinages assomptionnistes est le Pèlerinage national à Lourdes. Mais l'Assomption invite aussi à être pèlerins en d'autres lieux. La Terre Sainte, Rome et la Turquie demeurent des destinations privilégiées. De même, comme bien d'autres mais de façon

particulière en raison de notre histoire et de notre identité, l'Assomption invente de nouveaux chemins de pèlerinage : Pélé-Jeunes en Terre Sainte, Turquie ou Roumanie, Pélé-vélo, Pélé-handicapés, renouveau d'animation sur les pèlerinages en bateaux... Avec vous, nous voulons demeurer résolument créatifs, au nom de l'évangile et pour répondre à la soif spirituelle de nos contemporains. L'Hospitalité Notre-Dame de Salut a toujours joué un rôle essentiel dans la proposition du pèlerinage. La Province a récemment donné un nouvel élan à l'Association Notre-Dame de Salut, qui permet aujourd'hui une collaboration plus résolue entre l'Assomption, l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et Bayard.

Le pèlerinage, lieu source, terre d'Évangile

Les pèlerinages sont des lieux privilégiés de ressourcement et de relecture de vie, de catéchèse et de proposition de la foi, de prière et de célébration. Les pèlerinages sont souvent aussi l'occasion d'une découverte de cultures différentes, ainsi que des questions œcuméniques et interreligieuses. Ils permettent aussi des rencontres entre personnes d'origine géographique, sociale et ecclésiale différente, et un type de relations inédites avec les personnes malades ou handicapées. Ceci est particulièrement vrai du Pèlerinage national. Nous voyons là un appel pour l'Assomption à mettre pleinement en œuvre la dimension sociale et évangélique de son charisme.

Un pèlerinage assomptionniste doit en effet porter la marque du « triple amour », celui du Christ, de Marie et de l'Église, et porter aussi l'empreinte doctrinale, sociale, œcuménique. Ils définissent notre esprit. Nous voulons y œuvrer avec vous.

Une histoire de famille

Les propositions de pèlerinages, et tout particulièrement celui de Lourdes, doivent devenir de plus en plus, une occasion de rassemblement pour les familles. La proposition à l'égard des enfants et des jeunes, valides et handicapés, doit en ce sens continuer de faire

l'objet d'une attention et d'une imagination particulières dans toutes nos propositions.

Les pèlerinages nous touchent aussi comme « famille ». Ils sont un lieu de collaboration étroite entre laïcs et religieux et religieuses de l'Assomption, avec l'Hospitalité Notre-Dame de Salut. Il nous faut la développer encore.

De même la collaboration accrue entre l'association Notre-Dame de Salut et Bayard est un atout précieux, qu'il importe de développer. Nous mesurons aussi que l'internationalité de la Province peut modifier dans les années à venir la physionomie de plusieurs de nos pèlerinages, en particulier le Pèlerinage national.

Prendre ensemble des chemins nouveaux

Le Chapitre a donc confirmé plusieurs options, qui représentent pour l'Assomption un engagement résolu pour les années à venir. Il a souhaité que soit poursuivie la restructuration de l'Association Notre-Dame de Salut pour qu'elle travaille au mieux de sa mission. Appelée à développer de nouvelles formes de pèlerinage, l'association portera le souci de créer et proposer des modules de formation – initiale et permanente – pour celles et ceux, laïcs et religieux, qui seront amenés à animer ou à encadrer les pèlerinages.

Le sérieux de la proposition des pèlerinages par l'Assomption suppose ainsi une réactivation des comités pour le Pèlerinage national, et plus largement la constitution d'un véritable réseau à travers la France et même au-delà. Un tel maillage requiert les forces de l'ensemble de la famille de l'Assomption, vous et nous. Il nous faudra trouver ensemble des formes de disponibilité et de coresponsabilité, pour accompagner et permettre ce maillage, en tous lieux, et même là où l'Assomption n'est pas présente aujourd'hui.

Le Chapitre a aussi demandé à l'ensemble des communautés et des religieux de la Province de s'engager dans la participation au Pèlerinage national, comme aumôniers, accompagnateurs, ou comme malades. La présence de tous est essentielle pour la vitalité de cette proposition assomptionniste. Nous avons souhaité que vous aussi

invitez largement vos proches à être pèlerins avec nous, pour vivre ces temps forts de ressourcement, de prière et d'expérience de l'Église.

Le Chapitre a également encouragé les frères roumains, russes, vietnamiens, bulgares, mais aussi africains et malgaches, résidant dans et hors de l'Hexagone, à inventer dans le cadre du Pèlerinage national une forme de pèlerinage pour leurs compatriotes, aidés en cela par la Direction du Pèlerinage national. La richesse de la Province de France dans son internationalité enrichira ainsi la proposition du Pèlerinage, en l'ouvrant toujours plus large.

L'Assomption, par l'intermédiaire de l'association Notre-Dame de Salut, s'engage aussi à travailler activement en lien avec l'Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages (ANDDP) dans la perspective de se mettre encore plus au service de l'Église de France. Elle travaillera dans le même esprit avec les Sanctuaires de Lourdes.

Tout pèlerinage doit donner lieu à évaluation. Nous y veillerons. De même, les responsables de la Province évalueront régulièrement projets et objectifs avec les responsables des pèlerinages. Une telle relecture est essentielle dans la proposition de pèlerinages compris comme annonce ou proposition de l'Évangile.

Ensemble dans le souffle de l'Esprit

C'est dans cet esprit que nous désirons travailler avec vous dans les années qui viennent. Nous nous réjouissons de fêter, en 2006, les 125 ans de l'Hospitalité. Cet anniversaire intervient comme le signe d'une véritable refondation, sur un passé riche, à la veille d'un autre anniversaire, celui des apparitions de Lourdes en 2008. Celui-ci est pour nous une invitation renouvelée à être pèlerins avec Marie, disponibles à la Parole et à l'accueil de son Fils.

Nous rendons grâce à l'Esprit qui nous guide ainsi sur les chemins des hommes.

Valpré, le 14 juillet 2005

BAYARD, DES AMBITIONS POUR UNE MISSION

[se reporter à l'intranet.]

POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DE PROVINCE

Au sujet des textes votés par lui, le Chapitre provincial délègue au Conseil de Province ou, en cas de nécessité, au Conseil provincial, les pouvoirs suivants :

1. Dans le cas de discussion ou de doute sur le sens, la portée ou l'application de ces textes, le pouvoir de les interpréter.
2. Dans le cas où des contradictions seraient relevées entre les différents textes du Chapitre, le pouvoir de trancher dans le sens qui paraîtra le plus large.
3. Dans le cas où des lacunes seraient relevées dans la législation portée par le Chapitre, le pouvoir de compléter celle-ci dans la mesure du nécessaire.
4. Dans des cas particuliers et pour des raisons proportionnées, le pouvoir de dispenser de telle ou telle règle portée par le Chapitre.

Les décisions du Conseil de Province correspondant aux paragraphes 1, 2, 3 ci-dessus, devront être soumises à l'approbation du Conseil général.

**TEXTES CONFORMES AU ACTES DU CHAPITRE ET,
POUR LES NORMES ÉLECTORALES, À LA RÉDACTION
APPROUVÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL,
PARIS, LE 17 OCTOBRE 2005
LE SECRÉTAIRE PROVINCIAL
ROBERT ACKERMANN**

INDEX THÉMATIQUE

Les numéros renvoient à la numérotation interne du document.

Les numéros en gras indiquent les passages les plus importants sur le sujet.

Accompagnement 17, 162
Accueil (des jeunes) 21b, 48
Accueil (maison d') 47
Activités d'été 53c, 121
Alliance (laïcs-religieux) 21d, 57, 61, 62, 63
Alzon (Père d') 21d, 44, 49, 53d, 67b
Animation (de la province) **161-169**
Asie 4, 21c
Assomption européenne **156-160**
Auberge de jeunesse 21b
Augustin (saint) 21d, 67b
Bayard 79, **87-94**, 97
Bienfaiteurs 171, 173
Budget 177a
Charisme de l'Assomption 21c, 53d, 65, 124, 131, 143
Chine 16
Commissions 67g
Communauté 45, 112, 124, 126, 144
Communauté apostolique 6
Comptes 182
Consumérisme 130g, 172
Écologie (environnement) 105, 118c
Églises locales (paroisses) 3, 30, 111, **124-137**, 143
Espagne 156, 157, 159
Esprit de l'Assomption 66a, 67a
Europe du Nord (province) 10
Formateur 17, 139, 151, 152
Formation 3, 17, 21c, 36c, 53f, 66a, 117, **138-155**, 186
Hommes de communion 3, 13, 22
Internationalité 6, 19, 39, 119, 131b, 139, 140, 142, 146, 147, 148
Interreligieux (dialogue) 30, 74, 137
Istanbul 42
Jérusalem 43

Jeunes et vocations 4, 21b, **44-56**, 131d
 Justice et paix 3, 21d, **100-121**
 Laïcs-religieux 3, 6, 21d, 36e, 54, **57-67**, 78, 107, 116, 117, 118, 131c, 144, 155, 164, 170
 Madagascar 21c
 Migrations 117, 130f, 137
 Mission (de l'Assomption) 14, 19
 Mission d'Orient 4, 16, 21a, **23-43**
 Mondialisation 104, 117
 Notre-Dame de Salut 36b, 72, 81, 85
 Oblates (sœurs) 28e, 31, 38
 Œcuménisme 30, 36d, 38, 74
 Orthodoxie 27, 40
 Paroisses 28c, 110, 157d
 Pauvres 21d, 52, 109, 114, 131e, 152
 Pèlerinages 36b, 53c, 65, **68-86**
 Pèlerinage national 53c, 71, 76, 82, 83
 Péniche (Conflans-Sainte-Honorine) 109, **122-123**
 Prière 133, 173
 Projet de province **12-22**
 Proposer la foi 13, 22, 75
 Ratio Institutionis 138, 153
 Région (mission d'Orient) 34a-c
 Règle de Vie 67b
 Ressources financières **170-186**
 Rite oriental 32
 Royaume (de Dieu, passion du, service du) 18, 20, 61, 63, 124, 131a, 142
 Social (engagement) 109
 Solidaire des pauvres 13, 22, 113, 114, 118
 Stage diaconal 134
 Testament 186-6
 Togo 16
 Unité de l'Église 24
 Unité (prière de l') 36a
 Université d'été (UEA) 65, 97, 117, 144
 Valpré **95-99**
 Viêt-nam 16, 119, 147
 Vocations 53a, 53c, 64
 Vocations (prière pour les) 53a
 Volontariat (jeunes et adultes) 67f, 120

